

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2579

présenté par
Mme Mauborgne

à l'amendement n° 2107 de Mme Romeiro Dias

APRÈS L'ARTICLE 8

Après les mots "collectivement cette obligation", supprimer la fin de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement à l'amendement n° 2107 vise à rectifier la rédaction de ce dernier.